

civile après la guerre. Ce comité, sous l'égide du comité de guerre du cabinet, a déjà été chargé d'étudier l'utilisation possible après la guerre par l'aviation civile des aérodromes construits pour fins militaires quand le corps d'aviation n'en aura plus besoin.

2) Le deuxième organisme gouvernemental est le ministère du Travail qui, à maintes occasions, nous a prié de le prévenir du moment où des écoles ou des institutions deviendront vacantes afin qu'il puisse s'en servir pour des cours de formation professionnelle, pour l'accommodation des recrues à l'instruction et pour d'autres fins.

3) Puis, il y a le ministère des Pensions et de la Santé nationale, qui peut avoir besoin de locaux pour y donner des cours de formation professionnelle ou pour servir de maisons de convalescence ou pour des fins générales de rétablissement.

4) Enfin, il y a le Comité de répartition des biens de la couronne et la Corporation des biens de guerre, tous deux chargés de disposer des biens dont les divers services n'ont plus besoin, y compris les terrains et immeubles. Dès qu'une décision sera prise pour la fermeture de chaque école, ces agences seront prévenues.

Au cours de la dernière année et depuis que j'ai soumis mon dernier rapport à la Chambre concernant ces questions, un changement considérable s'est opéré quant aux exigences des divers services de l'aviation sur les fronts de bataille. Nous avons maintenant atteint la supériorité en hommes et en appareils, et nos bombardiers lourds vont porter la guerre en territoire ennemi, ce qui a contraint les Allemands à se mettre sous la défensive. Il s'en est suivi une réduction de nos pertes en avions légers comme les avions de poursuite, les bombardiers de chasse et les bombardiers moyens. Cela a nécessité un changement dans la construction de types différents d'avions et une plus forte proportion de nos équipages monte maintenant des avions plus lourds à bord desquels on ira porter des coups plus durs au-dessus de l'Europe hitlérienne.

L'an dernier, quand j'ai lu mon rapport, je vous ai dit que nous avions jusqu'alors entraîné 50,000 aviateurs au Canada. Je puis vous révéler aujourd'hui que ce nombre s'est élevé à 86,000. Il en est de même pour les équipes de terre et de métiers qui comprennent 114,000 hommes et nous avons presque atteint notre point de saturation dans ce domaine, autant pour les effectifs d'instruction

que pour les besoins des opérations dans le champ d'action de l'hémisphère occidental.

Outre les hommes requis par le Corps d'aviation royal canadien, nous avons enrôlé et entraîné plus de 15,000 femmes dans la division féminine. Ici encore nous avons atteint notre maximum, et nous n'avons pas besoin d'autres recrues pour compléter nos effectifs, sauf celles qui se sont déjà enrôlées et qui attendent l'entraînement; en conséquence, les enrôlements dans la division féminine du Corps d'aviation royal canadien ont été réduits au nombre relativement faible requis pour servir de remplacements.

Nous avons éprouvé moins de difficulté l'an dernier à nous procurer des avions d'entraînement qu'à tout autre moment dans le passé. Nous avons tous les avions d'entraînement élémentaire dont nous avons besoin; il en est de même des avions-écoles employés dans nos écoles de service. Les avions de combat employés dans l'entraînement sont encore relativement peu nombreux, en raison des besoins des différents théâtres de combat et de notre participation toujours croissante outre-mer.

A toutes fins pratiques, les opérations de construction en marge du Plan d'entraînement ont été terminées, et dorénavant on prévoit très peu de construction nouvelle. Les besoins pour réparations et remisage augmentent graduellement, et avec l'augmentation dans les dimensions des avions, ces besoins continueront à augmenter. Nous voyons là où en est le plan d'entraînement des aviateurs aujourd'hui.

Maintenant que le Plan d'entraînement aérien a atteint son point culminant, je désire remercier tous ceux qui ont contribué à en faire un succès éclatant. Mes remerciements s'adressent aux officiers et aux aviateurs, à l'état-major et aux étudiants, au personnel en uniforme et au personnel civil, ainsi qu'au peuple canadien qui nous a donné son appui. Ce plan a constitué un véritable effort national. Sa réalisation incarnait la volonté de la nation.

Je passe maintenant à une autre phase de nos opérations, à savoir, les opérations de l'hémisphère occidental; encore une fois, je demande au comité la permission de déposer sur le bureau un état des déboursés en espèces concernant les opérations de l'hémisphère occidental depuis le début de la guerre; il indique que le total estimatif des dépenses, de septembre 1939 au 31 mars 1945, s'élève à \$963,053,377 et je désire également expliquer comment la réduction de \$71,000,000 sur le chiffre